

MODERNISATION DES CHAUFFERIES COLLECTIVES

Des économies d'énergie. Des charges mieux maîtrisées.

Réduire les consommations de vos résidences, alléger les charges de chauffage et préserver le confort des occupants : ECOCEO accompagne votre rénovation grâce au financement CEE.

Bureau d'études & Mandataire CEE

Pour les opérations éligibles et validées, la prise en charge intégrale préserve votre capacité d'investissement pour les autres priorités de votre patrimoine.

FINANCEMENT CEE

100 %



de prise en charge

0 € de reste à charge

Grâce au financement CEE et à la bonification Coup de pouce Chauffage.

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

Bailleurs sociaux

Syndics

Syndicats de copropriétaires

02

NOTRE MÉTIER

Deux compétences, un même interlocuteur

Réduire les consommations, maîtriser les charges et mobiliser le financement CEE.



01 · BUREAU D'ÉTUDES

Réduire les consommations



02 · MANDATAIRE CEE

Mobiliser le financement CEE

BÉNÉFICIAIRES

Aux côtés des gestionnaires de patrimoine résidentiel

ECOCEO accompagne les bailleurs sociaux, syndics et syndicats de copropriétaires à l'échelle nationale.

Bailleurs sociaux

Syndics

Syndicats de copropriétaires

Les justificatifs et les contrôles sont préparés selon les exigences applicables. Le PNCEE instruit et contrôle le dispositif ; ECOCEO n'agit pas en son nom.



Bureau d'études

ECOCEO analyse les consommations de chaque résidence pour identifier les leviers d'économies d'énergie, en tenant compte du confort et de l'exploitation.

Notre mission technique porte sur le choix des équipements, leur dimensionnement et leur intégration à l'installation existante, en coordination avec vos services techniques et votre exploitant.



Mandataire CEE

Dans le cadre du mandat confié par l'acteur obligé, ECOCEO prépare et suit le dossier CEE de votre opération, de la demande de prise en charge à sa finalisation.

Nous coordonnons les justificatifs et les échanges nécessaires à l'examen du financement, puis vous informons des validations et des prochaines étapes.

Une organisation adaptée à vos décisions

Vos équipes disposeront d'une analyse technique et d'une offre écrite pour apprécier les bénéfices du projet, son périmètre et sa prise en charge, en cohérence avec les priorités de votre patrimoine.



Bailleurs sociaux

Préparer les arbitrages et programmer les interventions en tenant compte des priorités de votre patrimoine.



Syndics et copropriétés

Présenter un projet compréhensible au conseil syndical et fournir les éléments utiles à son examen en assemblée générale.



Exploitants

Anticiper les conditions d'intégration, de mise en service et d'entretien des nouveaux équipements.

100 %

de prise en charge



0 € de reste à charge

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

03 — FINANCEMENT

Préserver votre capacité d'investissement

La prise en charge intégrale des opérations éligibles et validées vous permet de moderniser la chaufferie sans mobiliser votre budget sur le périmètre financé.

Des moyens pour vos autres priorités

Le financement CEE préserve vos ressources pour les autres besoins de votre patrimoine. Le Coup de pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs augmente le volume de CEE valorisable et contribue à cette prise en charge.

FICHE CEE ET PÉRIMÈTRE

Une référence identifiée, une offre écrite

Résidentiel collectif

BAR-TH-179 Pompe à chaleur collective de type air/eau.

Chaque résidence fait l'objet d'une vérification de ses usages et des conditions d'éligibilité de l'opération.

Cette fiche valorise les pompes à chaleur. La chaudière THPE est intégrée à l'offre d'hybridation ; elle n'est pas valorisée séparément au titre de cette fiche.



Le financement CEE, préparé avant votre engagement

ECOCEO constitue la demande de prise en charge et suit son examen auprès du partenaire financeur. Les conditions retenues sont intégrées à votre proposition avant la signature du devis.

Une offre écrite pour décider

Pour les opérations éligibles et validées, la prise en charge couvre l'intégralité des équipements, travaux et prestations inscrits au devis.

Votre offre précise le périmètre financé et les éventuelles prestations qui en sont exclues. Aucun coût complémentaire ne peut être engagé ou facturé sans votre accord préalable.

La prise en charge reste soumise aux conditions d'éligibilité, de dimensionnement, de conformité et de validation précisées dans l'offre.



Pompes à chaleur



Chaudière THPE

04 — LA SOLUTION

L'hybridation au service des économies d'énergie

ECOCEO associe des pompes à chaleur air/eau à une chaudière neuve très haute performance, adaptée à chaque résidence.



Une étude fondée sur les besoins réels

Consommations, équipements, usages et contraintes d'exploitation sont analysés pour dimensionner une solution adaptée au bâtiment.



Deux technologies complémentaires

La régulation répartit la production entre les PAC et la chaudière selon les besoins ; la chaudière assure l'appoint si nécessaire.

BÉNÉFICES ET SUIVI

Économies d'énergie, charges et confort



Maîtriser les charges

Réduire les dépenses de chauffage. Le potentiel d'économies est évalué pour chaque résidence (gaz, électricité, usages).



Préserver le confort

Adapter chauffage et eau chaude aux usages, avec un service continu grâce au dimensionnement et à l'entretien.



Valoriser les logements

Moderniser les équipements et améliorer la performance du bâtiment. Effet sur le DPE à confirmer par une évaluation actualisée.

COUP DE POUCE CHAUFFAGE



Une bonification pour accélérer le projet

En résidentiel collectif, le volume de CEE de la PAC air/eau peut être multiplié par 3 si elle remplace une chaudière charbon, fioul ou gaz, sous les conditions du dispositif (dont le raccordement à un réseau de chaleur). Montant confirmé pour chaque opération.



Une installation préparée pour l'exploitation

Mise en service par le fabricant ou son service agréé. Réception et documents techniques préparent la prise en main avec votre exploitant.

Une présélection, puis un audit sur place



01

Les informations déjà disponibles

Les données déjà disponibles sur la résidence permettent une première analyse du site, avant la visite technique. La liste des informations à transmettre figure à l'étape suivante, page 6.



02

La vérification par le thermicien

Sur place, le thermicien examine la chaufferie, les réseaux, les accès et les possibilités d'implantation des équipements. Les contraintes électriques, acoustiques et d'exploitation sont étudiées pour préparer le dimensionnement et vérifier les conditions d'éligibilité.

Chaque résidence, une étude technique et un dossier de financement dédiés.

Un interlocuteur pour votre patrimoine : les audits peuvent être regroupés, avec un devis, une demande de prise en charge et un suivi distincts pour chaque opération.



Prioriser les résidences

Les consommations, l'état des chaufferies et les besoins de renouvellement permettent de cibler les résidences à étudier en priorité pour réduire les dépenses de chauffage.



Anticiper les contraintes

Accès, implantation, alimentation électrique, acoustique et continuité du chauffage : la visite permet d'identifier les points à traiter avant les travaux.



Organiser le déploiement

Pour plusieurs résidences, les visites peuvent être regroupées et les interventions programmées progressivement, selon les validations et les contraintes de chaque site.



Votre projet en 8 étapes

PRÉPARATION DU PROJET

01

Audit d'éligibilité

Un thermicien examine les installations et les contraintes du site pour vérifier les conditions d'éligibilité de l'opération.

02

Étude préalable de dimensionnement

Le professionnel établit une étude préalable de dimensionnement, datée et signée, précisant les besoins du bâtiment, les caractéristiques des équipements et la contribution des pompes à chaleur. Elle vous est remise avant ou au moment de l'engagement de l'opération.

03

Demande de prise en charge

Sur la base de l'audit et de l'étude de dimensionnement, ECOCEO prépare et présente votre dossier aux partenaires CEE, en intégrant la bonification applicable.

04

Devis et engagement

Après validation des conditions de financement, votre devis précise les équipements, les travaux et les prestations pris en charge. L'étude préalable de dimensionnement vous est remise au plus tard lors de l'engagement de l'opération.

RÉALISATION ET SUIVI

05

Préparation du chantier

Le conducteur de travaux prépare avec vos équipes et votre exploitant les accès, le calendrier et l'organisation des interventions.

06

Travaux et mise en service

Les travaux sont réalisés selon le périmètre convenu. La mise en service est assurée par le fabricant ou son service agréé, conformément à l'offre.

07

Contrôle de l'opération

Un organisme d'inspection indépendant accrédité par le COFRAC réalise le contrôle CEE de l'opération.

08

Finalisation du dossier et suivi du financement

Après contrôle satisfaisant, ECOCEO complète le dossier et suit sa validation ainsi que le financement selon les modalités convenues.

PROGRAMMATION

Préparer votre projet

La bonification est encadrée dans le temps : ECOCEO coordonne les audits, les demandes de financement et le calendrier de décision.



Patrimoine

Adresses, nombre de logements, surfaces chauffées, année de construction, DPE et contacts techniques.



Installations

Énergie utilisée, puissances, chauffage et eau chaude sanitaire, état des équipements et consommations.



Documents

Plans disponibles, contrats d'entretien, études existantes et informations sur les réseaux de chaleur.

La validation préalable du financement ne vaut pas délivrance des CEE, qui intervient après réalisation et instruction du dossier.

Avant l'engagement : vérifier l'éligibilité, le rôle incitatif de l'offre et le calendrier. Une simple demande ne réserve pas automatiquement le financement.

RÉSIDENTIEL COLLECTIF

Réduire vos charges. Préserver vos investissements.

Engagez la rénovation énergétique de vos chaufferies pour réduire les consommations et les charges, tout en préservant votre capacité d'investissement grâce au financement CEE.

POUR PRÉPARER NOTRE ÉCHANGE

La résidence

Adresse, nombre de logements et énergie de chauffage.

La chaufferie

Puissances, équipements et consommations disponibles.

Vos contacts

Gestionnaire, exploitant et contact technique.

Deux expertises. Un interlocuteur. Un projet suivi.

VOTRE PROJET, NOTRE ENGAGEMENT

100 %



de prise en charge

0 € de reste à charge

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

Parlons de votre projet.

Une résidence à étudier ? Contactez notre équipe en précisant son adresse, le nombre de logements et l'énergie de chauffage utilisée.

 **01 89 47 99 00**

EMAIL

contact@ecoceo.fr

EN LIGNE

www.ecoceo.fr

Paris

14 rue Charles V
75004 Paris

Province

13 rue Lançon
69100 Villeurbanne